



COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE

RADIO FRANCE ET RADIO FRANCE INTERNATIONALE

À l'issue de la manifestation qui a rassemblé un millier de salarié-e-s de RFI et de Radio France, l'intersyndicale des deux entreprises a été reçue par les membres du cabinet de la Ministre de la Culture.

Les organisations syndicales sont allées demander le retrait du plan social de RFI et des garanties concernant le maintien des Conventions Collectives.

Le Directeur adjoint du cabinet affirme que :

- L'État revendique et assumera la dissolution de l'Association des Employeurs du Service Public de l'Audiovisuel (prévue le 9 avril)
- L'État revendique et assumera la mise en cause des Conventions Collectives,
- L'État cautionne le plan social de RFI

Sur les Conventions Collectives, l'État validera les choix des entreprises lors des Conseils d'Administration, et renvoie ensuite à des négociations entreprise par entreprise.

« ...Il y a toujours des dégâts collatéraux.../... On ne peut pas donner des engagements.../... Je ne peux pas vous dire demain on rase gratis... », a déclaré le Ministère de la Culture.

Aucune garantie n'a donc été donnée aux salarié-e-s de RFI et de Radio France.

L'État n'a pas donné de garantie sur le fait que les négociations entreprise par entreprise se feront à partir du socle des dispositions conventionnelles existantes.

L'État n'entend pas s'engager sur le maintien du niveau de protection sociale des Conventions Collectives.

En dépit des inquiétudes et de la mobilisation, l'État fait le choix du passage en force et de la confrontation avec les salarié-e-s.

**Rendez-vous à l'Assemblée générale
jeudi 9 avril 2009
Hall A 1er étage 12H00**